Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

# Justificatif de parution

*Justificatif généré le 24/01/2023*

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 24/01/2023
Département : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/656488
N° d'annonce : 656488

## TERESE

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 €

**Siège social :** 19, rue Paul Bert 93400 SAINT-OUEN

878 615 376 R.C.S. Bobigny

Aux termes du PV du 30 novembre 2022, les associés ont nommé en qualité de Président M. Cyrl Freu, 14, rue Benjamin Constant 31400 Toulouse, en remplacement de M. Mikaël CHARBIT, avec effet au 1er janvier 2023. Le Président, par décision du 30 novembre 2022, a pris acte de la démission de Madame Vanessa Bolender de son mandat de Directeur général, intervenue le 21 juillet 2021.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce
**Code de vérification : aeKNO3JQr**
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeKNO3JQr



EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)